

RÉPERTOIRE NATIONAL DES QUALIFICATIONS DES SERVICES DE L'AUTOMOBILE 1^{er} SEMESTRE 2021

Lorsque le **code** d'une fiche est indiqué en **italiques gras**, cela signifie que la dénomination ou le contenu de cette fiche a été modifié par rapport à l'édition précédente.

Lorsque **l'intitulé et le code** sont indiqués en **italiques gras**, cela signifie qu'il s'agit d'une fiche nouvelle par rapport à l'édition précédente.

Ces modifications sont repérées de la même façon dans les fiches elles-mêmes.

MAINTENANCE

– Mécanicien de maintenance automobile / mécanicien de maintenance VUI / mécanicien de maintenance motocycles	A.3.1
– Opérateur service rapide	A.3.3
– Opérateur maintenance pneumatiques VI	A.3.4
– Mécanicien cycles	A.3.5
– Opérateur vitrage	A.3.7
– Mécanicien spécialiste automobile / mécanicien spécialiste VUI / mécanicien spécialiste motocycles	A.6.1
– Électricien spécialiste automobile / électricien spécialiste VUI	A.6.2
– Opérateur spécialiste service rapide	A.6.3
– Opérateur spécialiste maintenance pneumatiques VI	A.6.4
– Mécanicien spécialiste cycles	A.6.5
– Opérateur vitrage spécialiste	A.6.7
– Technicien confirmé mécanique automobile / Technicien confirmé mécanique VUI	A.9.1
– Technicien électricien électronicien automobile / technicien confirmé VUI / technicien confirmé motocycles	A.9.2
– Conseiller technique cycles	A.9.5
– Technicien garantie après-vente	A.9.6
– Opérateur vitrage confirmé	A.9.7
– Mécanicien réparateur de véhicules anciens et historiques	A.9.8
– Technicien expert après-vente automobile / technicien expert après-vente VUI / technicien expert après-vente motocycles	A.12.2
– Spécialiste garantie après-vente	A.12.6
– Technicien expert réparateur de véhicules anciens et historiques	A.12.8
– Réceptionnaire après-vente / chef d'équipe atelier / chef d'équipe motocycles	A.20.1
– Agent de maîtrise atelier	A.20.2
– Chef d'équipe vitrage / chef d'atelier vitrage	A.20.7
– Gestionnaire d'atelier / contremaître d'atelier	A.23.1
– Cadre technique d'atelier	A.C.I.1
– Adjoint au chef après-vente/ responsable d'atelier	A.C.II.1
– Chef après-vente	A.C.III.1

SERVICES MULTIMARQUES DE L'APRES-VENTE AUTOMOBILE

– Vendeur-conseil magasin smava	AA.6.1
– Mécanicien smava	AA.6.2
– Vendeur-conseil magasin confirmé smava	AA.9.1
– Technicien smava	AA.9.2
– Technicien expert smava	AA.12.2
– Chef d'équipe atelier / Chef d'équipe après-vente / Chef d'équipe vente smava	AA.20.2
– Chef de centre smava	AA.C.I.1
– Directeur de site smava	AA.C.II.1

CARROSSERIE – PEINTURE

– Préparateur en peinture	B.3.2
– Mécanicien collision	B.3.3
– Débosseleur sans peinture	B.3.4

– Tôlier spécialiste	B.6.1
– Peintre spécialiste	B.6.2
– Débosseleur sans peinture spécialiste	B.6.4
– Tôlier confirmé / Tôlier véhicules anciens et historiques	B.9.1
– Peintre confirmé	B.9.2
– Carrossier peintre / Tôlier expert véhicules anciens et historiques	B.12.1
– Réceptionnaire après-vente/chef d'équipe atelier	B.20.1
– Gestionnaire d'atelier / contremaître d'atelier	B.23.1
– Cadre technique d'atelier	B.C.I.1
– Adjoint au chef après-vente/ responsable d'atelier	B.C.II.1
– Chef après-vente	B.C.III.1

VENTE DE VÉHICULES

– Hôte d'accueil / chargé d'accueil	C.3.1
– Assistant de vente automobile / vendeur motocycles	C.6.1
– Vendeur	C.9.1
– Conseiller en financement	C.12.1
– Vendeur automobile confirmé	C.20.1
– Vendeur confirmé véhicules industriels / vendeur confirmé véhicules utilitaires	C.20.2
– Attaché commercial	C.23.1
– Attaché commercial véhicules industriels / attaché commercial véhicules utilitaires	C.23.2
– Conseiller des ventes	C.C.I.1
– Conseiller des ventes véhicules industriels / conseiller des ventes véhicules utilitaires	C.C.I.2
– Adjoint au chef des ventes	C.C.II.1
– Chef des ventes (VP/VU/VI)	C.C.III.1

VENTE PIÈCES DE RECHANGE ET ACCESSOIRES

– Magasinier	D.3.1
– Magasinier-vendeur PRA / conseiller de vente PRA / vendeur boutique PRA	D.6.1
– Magasinier-vendeur confirmé PRA / conseiller de vente confirmé PRA / vendeur boutique / confirmé PRA	D.9.1
– Vendeur itinérant PRA	D.9.2
– Chef d'équipe ventes PRA / chef de secteur vente itinérante PRA	D.20.1
– Gestionnaire PRA	D.23.1
– Cadre technique PRA	D.C.I.1
– Adjoint au chef des ventes PRA / responsable de magasin	D.C.II.1
– Chef des ventes PRA	D.C.III.1

PRÉPARATION / RÉNOVATION DES VÉHICULES

– Opérateur préparation véhicules	E.3.1
– Rénovateur VO	E.6.1
– Metteur en main de véhicule	E.6.2
– Chef d'équipe préparation-livraison	E.20.1

DÉPANNAGE - REMORQUAGE

– Dépanneur - remorqueur VL	F.3.1
– Dépanneur - remorqueur PL	F.6.1

CONTRÔLE TECHNIQUE

- Contrôleur technique des véhicules G.9.1
- Contrôleur technique confirmé des véhicules..... G.12.1
- Chef de centre contrôle technique des véhicules.. G.20.1

DÉMONTAGE - RECYCLAGE

- Démonteur automobile H.3.1
- Démonteur automobile spécialiste H.6.1
- Démonteur automobile confirmé H.9.1
- Chef d'équipe atelier démontage recyclage automobile H.20.1
- Responsable de centre(s) de recyclage automobile H.C.I.1

STATION SERVICE

- Opérateur station-service I.3.1
- Opérateur spécialiste station-service I.6.1
- Chef de station-service / adjoint au responsable de station(s)-service I.20.1
- Responsable de station(s)-service I.C.I.1

LOCATION DE VÉHICULES

- Agent d'opérations location J.3.1
- Agent technique location longue durée J.3.2
- Agent d'opérations location spécialiste..... J.6.1
- Chargé de clientèle location longue durée J.9.2
- Coordinateur préparation de véhicules de location J.17.1
- Chef de groupe opérationnel J.20.1
- Chef d'agence(s) de location J.23.1
- Conseiller commercial location longue durée J.23.2

ÉCOLES DE CONDUITE

- Enseignant de la conduite automobile..... K.3.1
- Enseignant de la conduite deux roues / groupe lourd K.6.1
- Coordinateur d'enseignements auto..... K.6.2
- Formateur du transport routier..... K.6.3
- Formateur conduite d'engins K.6.4
- Coordinateur d'enseignements moto / Coordinateur d'enseignements groupe lourd..... K.9.2
- Enseignant de la sécurité routière et de la conduite automobile..... K.9.5
- Enseignant de la sécurité routière et de la conduite des véhicules de la catégorie « deux-roues » / Enseignant de la sécurité routière et de la conduite des véhicules du « groupe lourd » K.12.5
- Formateur d'enseignants K.20.1
- Coordinateur d'enseignements de la sécurité routière et de la conduite automobile K.20.5
- Coordinateur d'enseignements de la sécurité routière et de la conduite des véhicules de la catégorie « deux-roues » / Coordinateur d'enseignements de la sécurité routière et de la conduite des véhicules du « groupe lourd » K.20.6
- Formateur aux métiers de l'éducation et de la sécurité routières **K.23.1**
- Directeur pédagogique **K.C.I.1**
- Responsable d'unité(s) d'enseignement de la sécurité routière et de la conduite..... K.C.I.5

PARKINGS

- Agent d'exploitation de stationnement..... L.3.1
- Opérateur de stationnement..... L.6.1
- Assistant d'exploitation de stationnement / adjoint
au responsable d'exploitation de stationnement.... L.17.1
- Responsable d'exploitation de stationnement L.20.1

SECRETARIAT

- Employé administratif M.3.1
- Secrétaire M.6.1
- Secrétaire confirmé M.9.1
- Assistant de direction / chef de groupe
administratif M.20.1

COMPTABILITÉ

- Employé de comptabilité N.3.1
- Comptable N.6.1
- Comptable confirmé N.9.1
- Chef de groupe de comptabilité..... N.20.1
- Gestionnaire de comptabilité N.23.1
- Cadre de comptabilité..... N.C.I.1
- Adjoint au chef de comptabilité / responsable de
comptabilité..... N.C.II.1
- Chef de comptabilité..... N.C.III.1

QUALIFICATIONS GÉNÉRIQUES

- Opérateur Z.3.1
- Opérateur spécialiste..... Z.6.1
- Opérateur confirmé..... Z.9.1
- Technicien expert Z.12.1
- Coordinateur Z.17.1
- Maîtrise technique / chef d'équipe - chef
de groupe..... Z.20.1
- Gestionnaire Z.23.1
- Cadre technique Z.C.I.1
- Cadre expert / adjoint au chef de service Z.C.II.1
- Chef de service..... Z.C.III.1
- Cadre dirigeant Z.C.IV.1